

*Présents SNUipp : Alessandra Diakhate (titulaire) + Pierre Brezot, Bruno Ribard, et Clémence Chaudin.*

*(Rappel : Ce CT avait lieu deux jours avant le dépouillement des élections professionnelles.)*

## SOMMAIRE

<b>Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP).....</b>	<b>2</b>
<b>Approbation des comptes rendus.....</b>	<b>2</b>
Compte-rendu du CT du 2 juillet.....	2
Commission interne des personnels des services centraux du 20 novembre.....	2
<b>Élections professionnelles du 6 décembre 2018.....</b>	<b>2</b>
<b>Modification de l'IGRR (recrutement des résidents).....</b>	<b>3</b>
<b>Carte des emplois 2<sup>e</sup> phase – 2019/2020.....</b>	<b>4</b>
Présentation.....	4
Maghreb – Océan Indien.....	5
Europe.....	5
Asie – Moyen-Orient.....	6
Amérique.....	7
Afrique.....	7
Bilan de la carte des emplois.....	8
<b>Séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable.....</b>	<b>8</b>
<b>Projet d'arrêté pour l'indemnité de fonction des psychologues.....</b>	<b>9</b>
<b>Départ du directeur de l'Agence.....</b>	<b>9</b>

**Questions diverses et suivis de CT** → compte-rendu spécifique : [CR-QD-CT-AEFE\\_04-12-18.pdf](#)

## Déclaration liminaire de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP)

Monsieur le Directeur, Mesdames et Messieurs les membres du Comité Technique,

**Alors que les élections professionnelles se tiennent dans l'ensemble de la Fonction publique**, les syndicats de la FSU dénoncent le manque d'implication de l'AEFE dans ce moment important de la vie de l'Agence. Nous considérons qu'en cette période difficile, où l'Établissement public est sans cesse mis à mal et remis en cause, il était important de réaffirmer son identité, et le scrutin du 6 décembre en était l'occasion. Le processus électoral a connu de nombreux dysfonctionnements à toutes les étapes, malgré l'implication des personnels de Centrale. C'est un rendez-vous manqué pour une échéance qui, pour une fois, n'était pas sous contrainte budgétaire. Même cela, les personnels n'ont pu l'obtenir !

**Concernant justement les moyens**, et comme nous l'avons dénoncé en Conseil d'administration, le plan d'économies continue à faire des ravages : les fermetures de postes d'expatriés comme de résidents mettent à mal les équipes et l'encadrement.

**L'inquiétude des personnels, dans le réseau comme en Centrale**, reste grande quant à l'avenir du réseau d'enseignement français à l'étranger qui s'oriente vers une privatisation affichée et accompagnée, voire voulue, par l'AEFE.

**Alors que le projet de réforme reste à définir**, Le Ministère de l'Education nationale, sans aucune concertation, impose une limitation de la durée des nouveaux détachements censée "**favoriser la mobilité**", et dans le même temps applique plusieurs mesures qui vont très vite bloquer cette même mobilité au sein du réseau.

**Pour la FSU, l'Agence se doit de réagir et de se battre pour défendre son identité, avant qu'il n'en reste plus rien.**

(→ [En affiche sur notre site.](#))

## Approbation des comptes rendus

### Compte-rendu du CT du 2 juillet

Approuvé.

- *Notre compte-rendu* : [CR CT AEFE - 02/07](#) + [CR CT AEFE questions diverses - 02/07](#)

### Commission interne des personnels des services centraux du 20 novembre

Approuvé.

Le **SNES-FSU** remercie le BRH pour avoir effectué ce compte-rendu en ce temps contraint.

Le **SNUipp-FSU** exprime son inquiétude quant à la création du Service accompagnement investisseurs.

## Élections professionnelles du 6 décembre 2018

Ce point a été demandé par la **FSU**, il n'était pas à l'ordre du jour.

Le directeur des ressources humaines (DRH), M. Pujol, dresse le bilan. Il remercie les équipes et les organisations syndicales pour le travail accompli. Il se dit conscient des problèmes survenus. Il rappelle que la plateforme élections a donné lieu à cinq réunions avec les syndicats.

Les établissements et les postes avaient jusqu'au 15 octobre pour corriger les listes électorales. Celles qui ont été ensuite transmises aux prestataires et aux postes, étaient "corrompues" (corps/grade) suite à un "bug" informatique. Tout le matériel des CCPC a donc dû être refait et renvoyé. Visiblement il y a eu un problème dans la vérification des listes dû à un manque de coordination entre les SCAC et les

établissements.

Pour le CT, les bulletins de vote FSU et SNALC avaient une taille d'impression réduite, mais l'Agence a décidé de ne pas les réimprimer, les délais étant jugés insuffisants.

Le **SNUipp-FSU** rappelle que seules ces deux fédérations syndicales avaient respecté la circulaire (sur le format paysage) et que ce sont les seules à avoir été pénalisées par l'impression des bulletins. Pour le SNUipp, comme il l'avait demandé, l'Agence aurait dû communiquer auprès des électeurs pour informer de cette erreur et en assumer la responsabilité, afin de ne pas laisser croire que ces syndicats n'étaient pas capables de produire un bulletin conforme.

L'Agence assume la responsabilité de ce dysfonctionnement et dit que tout a été mis en œuvre pour corriger les listes. Malgré cela, il y avait encore des retours incompréhensibles de certains pays quant aux listes (EGD, contrat locaux). La mise à jour de toutes les listes a été faite. Tout a été mis en œuvre pour que les dépouillements du 6 et 7 décembre se passent dans les meilleures conditions possibles.

Le **SNUipp-FSU** demande qu'un guide du dépouillement soit impérativement envoyé aux SCAC, car dans certains pays les postes ne semblaient pas être informés du déroulement des élections. Le DRH répond que les Services culturels ont reçu le guide et le tableur.

Pour l'UNSA, faire porter la responsabilité des listes sur les chefs d'établissement est un peu léger, l'erreur principale provenant de l'envoi pour les CCPC. *(NB Mais les principales erreurs sur le CT et les CCPL concernaient les contrats locaux des EGD, donc pas les CCPC.)*

Le **SNES-FSU** déplore que les agents n'aient reçu aucun message de la Direction les incitant à voter (cela se fait dans d'autres ministères). Il dénonce à nouveau l'absence d'adresse mail professionnelle pour les agents que la FSU réclame depuis des années. Il réitère son désaccord total quant à la communication syndicale mise en place. L'Agence n'a pas fait respecter ses propres cadrages et consignes, malgré les demandes de la FSU qui a été l'une des rares organisations à les respecter, à ses dépens.

Le SNES revient sur les listes qui n'ont pas pu être stabilisées, que des erreurs subsistaient (ex. électeur inscrit en CCPL mais pas au CT ce qui est impossible). Il souligne aussi le manque de préparation des SCAC et de certains établissements concernant les CCPL.

Le DRH affirme qu'à ce jour les listes CT sont aujourd'hui complètes, que tous les personnels ont reçu le matériel, les envois supplémentaires ont été effectués vers les établissements.

Le Directeur de l'Agence, M. Bouchard, conclut en disant que c'est un mécanisme lourd et complexe par rapport à la taille des équipes de la DRH et des établissements, les équipes ont déployé beaucoup d'efforts mais ont d'autres tâches par ailleurs. Il propose un groupe de réflexion pour réorganiser les prochaines élections., pour régler tous les problèmes informatiques, préciser la répartition des rôles et notamment des SCAC qui ne considèrent pas cet événement comme une priorité. Il s'agira de tout mettre sur la table, des questions générales aux détails techniques pour trouver un système de vote moins lourd, moins consommateurs d'énergies et qui permette d'éviter ces erreurs avec un système de contrôles.

## Modification de l'IGRR (recrutement des résidents)

### Modification de l'instruction générale relative au recrutement des personnels résidents (IGRR)

L'IGRR est modifiée pour prendre en compte la nouvelle note de service du MEN sur les détachements. Cela a fait l'objet d'un groupe de travail.

Le **SNES-FSU** rappelle qu'il est fondamental de différencier les rôles : à l'Agence le recrutement et au MEN les détachements. Il interroge sur le cadrage des nouveaux barèmes tenant compte du PPCR.

Le DRH précise que pour le recrutement 2019, un courrier formel a été envoyé aux SCAC pour garder les barèmes précédents (sauf corrections locales hors PPCR). Une copie sera transmise aux syndicats.

Dès janvier, un travail sera mené afin de faire une proposition au CT de juin et d'informer les postes diplomatiques pour que les CCPL modifient les barèmes dès la rentrée.

Le SNES-FSU demande de préciser la situation de TNR au 1er septembre. Le DRH confirme qu'une précision sera ajoutée dans le guide de recrutement envoyé aux SCAC.

**Approuvé**

## Présentation

### Budget et schéma d'emploi

Le directeur rappelle les contraintes budgétaires et les objectifs. Pour 2019, ils restent inchangés : 100 fermetures de postes de résidents et 66 fermetures de postes d'expatriés. (N.B. Après 100 résidents 80 expatriés supprimés en 2018.) Pour 2020, s'il y a des hypothèses de travail, ne connaissant pas le contexte budgétaire, aucune projection ne peut être faite.

Des annonces sont prévues début 2019 sur la réforme de l'enseignement français à l'étranger. Le directeur souhaite avoir une visibilité dès 2019 sur le budget et idéalement pour les trois années 2020-2022, afin de travailler sur un schéma d'emploi.

### Carte des emplois (prévisions de suppressions)

Le secrétaire général fait le point pour l'année 2019 : au CT de juillet ont été fermés 66 postes d'expatriés et 69 de résidents. Il reste 33 fermetures de postes de résidents. 16 postes sont fermés à ce CT. Il en reste donc 17 à fermer au prochain CT, hors redéploiements.

En ayant largement anticipé la carte des emplois au mois de juillet, l'Agence a pu mieux gérer les fermetures en se concentrant sur des postes vacants, sans toucher aux zones difficiles et en compensant la fermeture de postes de EMCP2 par l'ouverture de postes de résidents.

L'Agence anticipera de la même façon au CT de juillet 2019 afin de respecter ces mêmes engagements, en anticipant sur le mouvement (postes libérés à l'issue des CCPL dans les zones où c'est le moins difficile de recruter dans le réseau, éventuels refus de détachement dans ces mêmes zones).

Le calendrier a été modifié : des postes sont créés en décembre pour février, il reste possible d'en ouvrir d'autres pour mars si des opportunités de redéploiement se présentent. Il s'agit éventuellement de cibler d'autres demandes, car pour l'instant priorité est donnée aux ouvertures en Afrique.

### Plafond d'emploi en contrat local

Le directeur précise que cette année l'augmentation du plafond des emplois en contrat local, qui jusque-là était « automatique », n'avait pas lieu. Cette annonce a occasionné un blocage du recrutement des PDL dans les EGD. Cependant, un mois plus tard, la direction du budget a précisé que ce "faux-plafond" n'était donné qu'à titre indicatif. Suite à cette information capitale, l'Agence a augmenté ce plafond de 130 postes.

### Taux d'encadrement

Le tableau donne les taux d'encadrement budgétaire (détachés) et pédagogiques (titulaires, donc y compris les TNR). Évidemment, l'Agence base sa politique de carte des emplois sur le taux d'encadrement quand la FSU rappelle systématiquement le taux budgétaire.

Le SNUipp-HDF souligne à travers quelques exemples que le tableau présenté semble comporter des erreurs. Le DRH précise qu'il faut tenir compte de tous les postes. Cependant, même si on tient compte des temps partiels, certains taux d'encadrement ne correspondent pas aux situations locales.

Le DRH dit qu'une notice explicative du mode d'emploi des calculs sera communiquée aux organisations syndicales.

### N.B. Lecture de la carte scolaire :

RE = résident enseignant, EE = expatrié enseignant, 1 = 1<sup>er</sup> degré, 2 = 2<sup>d</sup> degré, EA/RA = expatrié/résident administratif (DAF), EPD = expatrié personnel de direction (proviseur)

Par « taux d'encadrement », les chefs de secteur entendent titulaires (détachés, TNR, etc). Ils se satisfont d'un taux supérieur à 50 %...

## Maghreb – Océan Indien

Établissements : 95 dont 38 EGD, 12 Conventionnés, 45 Partenaires, 2 nouveaux établissements homologués (École française Internationale de Casablanca, homologué jusqu'à la 6<sup>e</sup>, Lycée Albert Camus du Caire, homologué jusqu'à la 3<sup>e</sup>).

Élèves : 77 016 (+4,1 %) dont 30 % français, 67 % nationaux, 3 % tiers

Encadrement : 1 215 résidents dont 461 au 1<sup>er</sup> degré et 754 au 2<sup>d</sup> degré, 63 EEMCP2, (EMFE, CPAIEN ?)

Carte des emplois :

- 12 fermetures : 4 RE1, 1 RE1 directeur, 1 CPAIEN et 5 RE2, 1 EEMCP2.
- 8 ouvertures : 1 RE1 directeur, 1 EE1 CPAIEN et 6 RE2 (4 compensations / EEMCP2).
- 2 transformations dont 1 EE1 directeur en RE1 directeur

Secteur Maghreb - Océan Indien	FERMETURES		OUVERTURES	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré :				
Algérie – Alger L.Int. Alexandre Dumas + Oran		RE1 Adjoint		
Madagascar – Tananarive L.F.			EE1 CPAIEN	
Madagascar – Antsiranana Collège fr. S. Carnot	EE1 Directeur			RE1 Directeur
Maroc – Casablanca Ec. Molière		RE1 Adjoint		
Maroc – Casablanca Ec. Claude Bernard		RE1 Adjoint		
Maroc – Rabat Ec. Albert Camus		RE1 Adjoint		
Maurice – Mapou Ec. du Nord	EE1 CPAIEN			
Bilan : Maghreb - Océan Indien	FERMETURES		OUVERTURES	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré	2	4	1	1
2 <sup>d</sup> degré	1	5	0	6

Le chef de secteur, M. Almosnino précise que sur le pôle de Rabat le taux d'encadrement varie entre 50 % et 80 %. Ces disparités sont dues aux fermetures de postes vacants suite à des départs, il propose de réfléchir en termes de pôle ou d'établissement.

Il souhaite préciser que partout les taux d'encadrement ont été préservés (notamment dans l'Océan Indien et dans les petits établissements).

## Europe

Établissements : 123 dont 25 EGD, 40 Conventionnés, 58 Partenaires, en plus : Maimonide en Israël, en moins : St-Exupéry fusionné avec LF Madrid, et un transfert : l'école de St-Pétersbourg à Scolae Mundi.

Élèves : 75 395 (+0,5 %) dont 52 % français, 35 % nationaux, 12 % tiers

Encadrement : 1 709 résidents dont 694 au 1<sup>er</sup> degré et 1 015 au 2<sup>d</sup> degré, 31 EMFE et EEMCP2, (CPAIEN ?)

Carte des emplois :

- 24 fermetures : 12 RE1, 2 EE1 directeur, et 8 RE2, 1 EE2 CPE FF, 1 EA
- 6 ouvertures : 2 RE1 directeur, et 2 EPD, 2 RE2

Secteur Europe	FERMETURES		OUVERTURES	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré :				
Allemagne – Düsseldorf L.F. de Düsseldorf	EE1 Directeur			RE1 Directeur
Autriche – Vienne L.F.		RE1 Adjoint		
Belgique – Bruxelles L.F. Jean Monnet		RE1 Adjoint		
Espagne – Alicante L.F. - Mlf - Pierre Deschamps		RE1 Adjoint		
Espagne – Barcelone Ec. fr. Ferdinand de Lesseps		RE1 Adjoint		

Espagne - Villanueva Cañada L. Molière - Mlf		RE1 Adjoint			
Espagne – Madrid L.F.		RE1 Adjoint			
Finlande – Helsinki Ec. fr. Jules Verne	EE1 Directeur			RE1 Directeur	
Russie – Moscou L.F. Alexandre Dumas		RE1 Adjoint			
Russie – Saint-Pétersbourg Ec. fr.		2x RE1 Adjoint			
Turquie – Ankara L.F. Charles de Gaulle		RE1 Adjoint			
Turquie – Istanbul L.F. Pierre Loti		RE1 Adjoint			
Bilan : Europe		<b>FERMETURES</b>		<b>OUVERTURES</b>	
		EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
	1er degré	2	12	0	2
	2 <sup>d</sup> degré	2	8	2	2

La cheffe de secteur, Mme Bessis, précise pour les fermetures : un poste avait été préservé à Moscou pour le directeur de ST Petersburg qui souhaitait rester en Russie, mais qui n'a pas obtenu de détachement, les autres postes fermés l'ont été là où les taux d'encadrement sont élevés, à l'exception d'Alicante et Villanueva où ces postes ont été fermés en accord avec MLF.

Le **SNUipp-HDF** intervient à propos de la demande d'ouverture d'un poste de RE1 à Turin, voté à l'unanimité lors du dernier CE (personnels, parents et administration). Les raisons avaient été exposées au directeur de l'AEFE en octobre lors de l'inauguration de l'école : faible taux d'encadrement (depuis la perte d'un poste gelé puis fermé l'an dernier), besoin de stabiliser l'équipe (les recrutés locaux ne restent qu'un ou deux ans), politique salariale à revoir.

La cheffe de secteur confirme un taux d'encadrement de 40 % et dit que cette ouverture sera étudiée au CT de février. Elle précise que les demandes d'ouverture arrivées tardivement (Athènes, Bucarest) seront également examinées au prochain CT.

Le **SNES-FSU** rappelle que la FSU est opposée à la fermeture de postes de DAF expatriés dans les conventionnés.

## Asie – Moyen-Orient

Établissements : 109 dont 5 EGD, 32 Conventionnés, 71 Partenaires, 3 zones de mutualisation

Élèves : 99 020 (+0,65 %) dont 27 % français, 57 % nationaux, 16 % tiers

Encadrement : 668 résidents dont 277 au 1<sup>er</sup> degré et 391 au 2<sup>d</sup> degré, 57 EEMCP2, (*EMFE, CPAIEN ?*)

Carte des emplois :

- 8 fermetures de postes : 2 RE1, et 4 RE2, 2 EE2
- 7 ouvertures de postes : 2 RE1, et 4 RE2, 1 EA DAF

<b>Secteur Asie - Moyen-Orient</b>		<b>FERMETURES</b>		<b>OUVERTURES</b>	
	1er degré :	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
Arabie saoudite – Riyad Ec. fr. Int.e de Riyad			RE1 Adjoint		
Liban – Beyrouth L.F. Abdelkader					RE1 Adjoint
Qatar – Doha L.F. de Doha			RE1 Adjoint		
Sri Lanka – Colombo Ec. fr. Int.e de Colombo					RE1 Directeur
Bilan : Asie – Moyen-Orient		<b>FERMETURES</b>		<b>OUVERTURES</b>	
		EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
	1er degré	0	2	0	2
	2 <sup>d</sup> degré	1	5	1	5

Le **SNES-FSU** rappelle que les représentants des personnels peuvent proposer et voter la création d'un poste, sans aucun préalable imposé, comme par le chef d'établissement au Qatar.

## Amérique

Établissements : 93 dont 1 EGD, 34 Conventionnés, 58 Partenaires ; 1 conventionné de moins (Lycée Louis Pasteur de Calgary au Canada) et 2 partenaires de plus (Louis Pasteur de Calgary et le Lycée International Jules Verne de Querétaro au Mexique).

Élèves : 57 477 (+0,78 %) dont 32 % français, 60 % nationaux, 8 % tiers

Encadrement : 724 résidents dont 291 au 1<sup>er</sup> degré, 431 au 2<sup>d</sup> degré, et 2 administratifs, 191 expatriés dont 64 EEMCP2 (EMFE, CPAIEN ?)

Carte des emplois :

- 10 fermetures : 5 RE1, 1 EE1 directeur, et 3 RE2, 1 EE2
- 14 ouvertures : 13 RE2 et 1 EA DAF

Secteur Amériques	FERMETURES		OUVERTURES	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré :				
Canada – Montréal Collège Int. Marie de France		RE1 Adjoint		
Canada – Toronto L.F.		2x RE1 Adjoint		
Colombie – Bogota L. Louis Pasteur		RE1 Adjoint		
Etats-Unis – Washington Rochambeau	EE1 Directeur			
Nicaragua .- Managua L.Fr-nicaraguayen V. Hugo		RE1 Adjoint		
Bilan : Amériques	FERMETURES		OUVERTURES	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré	1	5	0	0
2 <sup>d</sup> degré	1	3	1	13

Le chef de secteur, M. Lesaulnier donne des précisions.

Vénézuéla : Inquiétude sur l'avenir de l'établissement en raison de la situation politique compliquée. Forte baisse du nombre d'élèves (-120 en 2017, -200 en 2018). Une mission de l'AEFE a eu lieu. Il convient de revoir les modalités d'emploi car les PDL voient leurs salaires baisser en raison des dévaluations du Bolivar. Il faudrait les payer en devises fortes. L'établissement est sous perfusion. Un poste de DAF expatrié a été créé pour accompagner l'établissement.

Washington : La fermeture du poste de directeur expatrié fait suite à la demande de l'établissement pour un recrutement local (titulaire en détachement direct).

Managua : La fermeture fait suite à une baisse des effectifs.

Bogota : Le chef de secteur se satisfait des 50 % de titulaires...

Toronto : Le **SNUipp-FSU** précise que c'est la deuxième année consécutive qu'il y a des fermetures et que les collègues sur place ont demandé à maintenir les postes en raison d'un taux d'encadrement en forte baisse. Le secteur répond qu'il n'y a aucun problème de recrutement en contrat local à Toronto (92 % de titulaires) et que la rémunération des TNR y est très attractive (supérieure à celle des résidents). Pour la FSU, la position normale des titulaires est le détachement, comme résident ou comme expatrié.

## Afrique

Établissements : 74 dont 3 EGD, 34 Conventionnés, 37 Partenaires

Élèves : 42 432 (+1,4 %) dont 39 % français, 39 % nationaux, 21 % tiers

Encadrement : 808 résidents dont 354 au 1<sup>er</sup> degré, 454 au 2<sup>d</sup> degré, et 116 EEMCP2 (EMFE, CPAIEN ?)

Carte des emplois :

- 19 fermetures : 3 RE1, 1 EE1 EMFE, et 5 RE2, 9 EE2, 1 EA DAF
- 22 ouvertures : 22 RE2

Secteur Afrique	FERMETURES	OUVERTURES
-----------------	------------	------------

1er degré :	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS	
Cameroun – Douala L.F. Dominique Savio		RE1 Adjoint			
Cameroun – Yaoundé L.F. Fustel de Coulanges		RE1 Adjoint			
Djibouti – Djibouti L.F. de Djibouti		RE1 Adjoint			
Ethiopie – Addis-Abeba L.Fr-éthiopien - MLF	EE1 EMFE				
Bilan : Afrique	<b>FERMETURES</b>		<b>OUVERTURES</b>		
		EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
	1er degré	1	3	0	0
2 <sup>d</sup> degré	10	11	0	28	

Le secteur précise que malgré les fermetures, le taux d'encadrement reste supérieur à 50 % à Douala, Yaoundé et Djibouti.

Kenya, fermeture du poste de DAF : la solution d'un DAF local a été privilégiée, car les précédents DAF expatriés ne restaient qu'un ou deux ans.

Le poste d'EMFE a été fermé à Addis Abeba, car il y a un CPAIEN et beaucoup de titulaires sur place. Il s'inscrit également dans l'accord avec la MLF de fermer des postes dans le cadre de l'effort budgétaire.

## Bilan de la carte des emplois

Bilan Total	<b>FERMETURES</b>		<b>OUVERTURES</b>	
	EXPATRIÉS	RESIDENTS	EXPATRIÉS	RESIDENTS
1er degré	6	26	1	5
2 <sup>d</sup> degré	16	32	4	54
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>58</b>	<b>5</b>	<b>59</b>
BILAN	EXPATRIÉS	-22 + 5 = -17	<b>TOTAL</b>	<b>-16</b>
	RESIDENTS	-58 + 58 = 0		

<b>Différences de profil du CT1 au CT2</b>		
Madagascar – Majunga – Collège fr. F. Dolto	En CT 1	Adjoint
Poste : RE1 – Date d'ouverture : 01/09/2000	En CT 2	Directeur
Inde – Bombay – École fr. inter. de Bombay	En CT 1	Directeur
Poste : RE1 – Date d'ouverture : 01/09/2018	En CT 2	Faisant fonction de Chef d'établissement

**Vote de la carte des emplois : 5 contre.**

## Séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable

Les séparations de textes présentés visent à prendre en compte la séparation des fonctions d'ordonnateur et de comptable au sein des EGD suite aux recommandations de la Cour des Comptes (référé de juillet 2017). Il est nécessaire de modifier le décret 2002-22 afin de prévoir l'indemnité de responsabilité et les arrêtés pour les groupes d'ISVL et d'IE.

Un groupe de travail avait réuni administration et syndicat sur ces textes.

La **FSU** se réjouit que certains personnels puissent toucher les indemnités relatives à leur fonction et rappelle que d'autres demandes datent de plusieurs années (CPE, directeurs, ...).

**Adopté.**



## Projet d'arrêté pour l'indemnité de fonction des psychologues

Les ex CO-PSY avaient obtenu l'extension au sein du réseau AEFÉ de leur indemnité spécifique, en même temps que les documentalistes et les professeurs des écoles spécialisés (arrêté du 26 février 2015). Leur statut a été modifié le 1<sup>er</sup> février 2017 en Psy-EN (psychologues de l'éducation nationale). L'objet du présent arrêté est de permettre l'application à l'étranger du décret du 10 novembre 2017 instituant une indemnité de fonction pour les psychologues de l'éducation nationale.

La mesure concernera 4 psychologues.

Le **SNES-FSU** souhaite préciser qu'il s'agit d'une avancée sur la forme mais pas sur le fond, en effet la question risque de se reposer en cas de nouveau changement de statut. Il faudrait chercher une formulation qui permette d'éviter cet écueil.

Le secrétaire général approuve et propose de revoir la formulation.

**Adopté.**

## Départ du directeur de l'Agence

Le directeur. M. Bouchard, clôt le CT en annonçant son départ à la fin de l'année.

Le prochain CT (prévu le 13 février 2019) devrait donc être présidé par une nouvelle directrice ou un nouveau directeur.